Biodiversité/Urbanité/Responsabilité:

L'architecte Rudy Ricciotti écrit « l'architecture est un acte politique ». Entendons par cela l'acte de construire, d'aménager. Aujourd'hui, plus que jamais l'aménagement de notre territoire doit s'inscrire dans une démarche environnementale. Dans « La fabrique des pandémies » M M Robin fait un constat sans appel : la destruction des écosystèmes par la déforestation, l'urbanisation, l'agriculture industrielle menace directement la santé planétaire. La protection de la biodiversité est un enjeu majeur. Notre ville, par sa dimension, peut s'inscrire dans une véritable démarche de « ville nature », c'est à dire une ville qui accepte le vivant en son sein. L'enjeu n'est pas tant de verdir mais de restaurer la biodiversité, c'est-à-dire non seulement la diversité des espèces végétales et animales, mais surtout les relations qu'elles entretiennent entre elles.

L'atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Des représentants d'association sont prêts à s'engager auprès de la municipalité dans cette démarche. A ce jour ils sont en attente d'une réponse.